

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du Vendredi 15 Mars 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni le quinze Mars deux mil treize sur la convocation du Maire en date du 09 Mars 2013.

Tous les conseillers étaient présents, exceptés Mme DENIZOT Irène, Mr BLANC Frédéric et Mr SEGUIN Didier excusés. Pouvoir de Mr SEGUIN Didier à Mr SEGUIN Pierre.

Mme DUQUET Karine lit les PV des réunions du 15 et 27 Février 2013 : ceux-ci sont adoptés à l'unanimité.

Mme DUQUET Karine est élue secrétaire de séance.

Subventions associations communales

Après avoir étudié les demandes de subvention des associations communales, le Conseil Municipal décide à la majorité (Mme DUQUET Karine, membre d'une association, s'étant retirée au moment de la délibération) d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2013 :

ASSOCIATION	MONTANT
ACCA de Lavernay	300.00 €
ASCL de Lavernay	450.00 €
Club du 3 ^{ème} Age : club des 3 Moulins	250.00 €
Comité des Fêtes	1 200.00 €
Doubs Notes	450.00 €
Les Petites Croix du Comté	250.00 €
ASPAREL	400.00 €
TOTAL	3 300.00 €

Cette somme sera inscrite au BP M14 2013 au C / 6574

Cimetière : devis exhumation de sépultures

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de retenir la Marbrerie du Val de Loue sur les trois devis reçus, pour la reprise de 15 concessions échues, exhumations comprises, pour un montant HT de 5.250,00 €. Cette somme sera inscrite au BP commune 2013.

Devis travaux sur la façade de la maison de M. Christian Bailly

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite à l'achat de la maison Bailly celui-ci s'est engagé à faire réaliser des travaux sur la façade ainsi que la zinguerie. Des devis ont été établis par les entreprises Ribeiro Antonio (décrépissage, enduit, démolition) et Tisserand Gilles (zinguerie). La somme globale sera inscrite au BP commune 2013.

Inventaire communal : liste de biens réformés

M. le Maire explique au Conseil Municipal que pour mettre à jour l'inventaire communal il y a lieu de dresser la liste du matériel à réformer devenu obsolète. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'éliminer de l'actif communal le matériel suivant :

N° inventaire	Compte	Nature	Année	Valeur
MATVOI2	21571	Débroussailleuse	2001	737.85 €
AUTMATVOI1	21578	Débroussailleuse	2003	677.00 €
MATBUR4	2183	Informatique Mairie	2009	1 614.60 €
MAT3	2188	Lave-vaisselle	1994	1 627.24 €
MAT5	2188	Tondeuse Murray	1996	1 981.84 €
Montant total				6 638.53 €

Remboursement des travaux effectués par l'employé communal pour le compte de l'Association Foncière

M. le Maire propose au Conseil Municipal que l'employé communal réalise occasionnellement des travaux pour le compte de l'Association Foncière de Lavernay dans le cadre d'une convention. L'Association Foncière de Lavernay remboursera à la Commune de Lavernay, la part du salaire de l'employé communal et de l'utilisation du matériel, soit pour 2013 la somme de 500,00 €. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver cette mise à disposition, et autorise Mr le Maire à signer la convention avec l'Association Foncière de Lavernay et tous les documents s'y rapportant.

Forêt communale : bilan financier 2012

Pour l'exercice 2012, le bilan financier fait ressortir un bénéfice de plus de 21 000.00 €.

Adhésion CAUE

M. le Maire expose au Conseil Municipal que le CAUE propose à la commune de renouveler la convention pour l'année 2013. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler la convention avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Doubs) pour l'année 2013. La somme de 120.00 € sera inscrite au BP commune 2013.

Demande de subvention Collège de Marnay

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que le Collège de Marnay sollicite une subvention pour 12 élèves de Lavernay pour des séjours culturels et sportifs. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer 22.00 € par élève soit 264.00 € au collège de Marnay. La dépense sera inscrite sur le C / 6574 du BP 2013.

Ouverture de crédits au C / 2111 : Achat de terrain nu

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 23/11/12 concernant l'acquisition de la parcelle D 441 à M. ROTH. L'acte étant en cours de signature chez Maître LUSSIAUD Thierry, notaire chargé du dossier, il y a lieu de prévoir des crédits. Le sujet n'étant pas inscrit à l'ordre du jour, M. le Maire demande l'accord du Conseil Municipal. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'inscrire le sujet à l'ordre du jour et d'ouvrir des crédits d'un montant de 19 000.00 € au C / 2111. Ces crédits seront inscrits au BP commune 2013.

Ouverture de crédits au C / 21318 : autres bâtiments publics

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu de Maître LUSSIAUD Thierry, notaire, le relevé des frais d'acte pour l'acquisition de l'ancienne fromagerie JOUFFROY, d'un montant de 2 297.92 € et qu'il y a lieu d'ouvrir les crédits nécessaires. Le sujet n'étant pas inscrit à l'ordre du jour, M. le Maire demande l'accord du Conseil Municipal. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'inscrire le sujet à l'ordre du jour et décide à la majorité (8 pour, 1 contre) d'ouvrir des crédits au C / 21318 d'un montant de 2 300.00 €. Ces crédits seront inscrits au BP commune 2013.

Mission de coordination SPS : restructuration de l'ancienne laiterie en commerce et aménagement du centre bourg

Le sujet n'est pas inscrit à l'ordre du jour. M. le Maire demande l'accord du Conseil Municipal. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'inscrire le sujet à l'ordre du jour. M. le Maire explique que dans le cadre des travaux de restructuration de l'ancienne laiterie en commerce et de l'aménagement du centre bourg, il y a lieu de choisir un coordinateur SPS, garant de la sécurité du chantier. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir le devis de DPExpertise pour un montant de 2 815.00 € HT.

Sentiers de randonnée

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser le passage, sur le territoire communal, des sentiers pédestres de la CCRO.

Compte-rendu réunion SICA

Mme Jocelyne BELLENEY rapporte au Conseil Municipal les différents points traités lors de la réunion du SICA (résultats de l'étude sur la restauration du ruisseau de la Lanterne, amélioration du barrage du moulin à Recologne, journées du patrimoine, animateur sportif, etc...)

Questions diverses

Une commission présidée par le Préfet réunira chaque année divers acteurs concernés par le devenir du centre d'enfouissement de Corcelles-Ferrières.

La commission de sécurité a effectué sa visite de contrôle périodique des installations des salles communales et ERP : établissements recevant du public.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22H45

La prochaine réunion aura lieu le Vendredi 12 Avril 2013